



PREFETE DE LA DORDOGNE

Périgueux, le 25 octobre 2016

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Accueil de migrants en provenance de Calais en Dordogne

L'opération de démantèlement de la jungle de Calais a débuté hier et se poursuivra sur plusieurs jours.

En Dordogne, 70 migrants seront accueillis dans deux Centres d'Aide et d'Orientation (CAO). 20 migrants arriveront aujourd'hui à Bergerac et 50 arriveront demain à Périgueux.

Le Président de la République a annoncé le 26 septembre sa décision de procéder au démantèlement définitif du campement de la jungle de Calais. Cette opération relève d'un devoir d'humanité : plus de 6 000 personnes migrantes, dont 80 % sont *à priori* éligibles au statut de réfugié en France, vivent dans un campement de fortune dans des conditions indignes de la France, en dépit des aménagements réalisés par l'État.

Conséquences de multiples crises internationales, la situation est fortement dégradée ; elle n'est pas acceptable ni pour les migrants, ni pour les habitants de Calais.

C'est la raison pour laquelle le gouvernement est résolument engagé dans plusieurs actions. La mobilisation, sur le territoire national, de capacités d'hébergement d'urgence supplémentaires nécessaires pour procéder à la mise à l'abri de l'ensemble des personnes concernées en est le pilier.

Ce devoir de dignité s'accompagne d'un devoir de solidarité territoriale. Au sein de la Nouvelle Aquitaine, la Dordogne prend toute sa part à cet effort de solidarité nationale. La préfète de Dordogne a ainsi mobilisé les services de l'État compétents en vue d'organiser un accueil digne pour ces personnes.

Les structures temporaires de mise à l'abri sont entièrement prises en charge financièrement par l'État et seront gérées par deux associations spécialisées : A.S.D. (Périgueux) et L'Atelier (Bergerac). Elles assureront l'accompagnement sanitaire, administratif et social et offriront un refuge et un temps de répit à des personnes très souvent éprouvées, le temps qu'elles engagent leurs démarches de demande d'asile.

Les services de l'État sont pleinement mobilisés pour garantir la réussite de l'opération. La vigilance des forces de l'ordre est entière pour assurer le maintien de la tranquillité publique.

Soucieux de l'insertion de ces centres dans leur environnement local, la Préfète de Dordogne s'est également attachée à privilégier le dialogue et la concertation avec les élus et principalement avec les maires des communes retenues pour l'accueil des migrants.

---

#### Contact Presse

Préfecture de la Dordogne - Service départemental de la communication interministérielle

Aurélia PAILLOT ☎ 05.53.02.24.07 [aurelia.paillot@dordogne.gouv.fr](mailto:aurelia.paillot@dordogne.gouv.fr)



@prefecture24



@Prefet24